



Exemple d'enquête en prévention

| | |
|---------------------|--|
| Date de l'enquête : | 14 octobre 2024 |
| Faite par : | Alexandre Bouchard, représentant syndical à la SST |

| Raison de l'enquête : | |
|-----------------------|--|
| • | Demande ou plainte |
| | Événement |
| | Observation |
| | Problème détecté à la suite d'une inspection |
| | Autre : |

| Description du problème | |
|--|--|
| QUI (personnes concernées) : | David Tremblay, livreur chez Meuble RB |
| QUOI (description de la situation problématique) : | David Tremblay se plaint que le diable utilisé pour les livraisons est en mauvais état et pourrait occasionner un accident. Les roues sont croches, ce qui empêche un roulement adéquat. M. Tremblay a mentionné cette situation dangereuse à son délégué syndical hier. Cependant, M. Tremblay soutient que cette situation dangereuse perdure depuis déjà trois semaines. Après vérification, les livreurs ont déjà discuté de cette situation avec le chef de service. Mais rien n'a encore été fait. |
| QUAND (date de la situation, moment dans la journée, chronologie de la situation) : | Ce diable doit être utilisé très souvent, surtout pour la livraison des appareils électroménagers. |
| OÙ (lieu de la situation, département, étage, local) : | Le diable est conservé en tout temps dans les camions de livraison. Étant donné que les camions sont chargés avec des chariots élévateurs, le diable n'est utilisé que chez le client. |
| COMMENT (description détaillée des événements qui ont causé la situation) : | M. Tremblay est convaincu que le mauvais état du diable pourrait générer un accident si, par exemple, une roue bloque et que le livreur n'est pas en mesure de supporter le contrepoids de la charge. Non seulement la charge pourrait tomber et se briser, mais les livreurs pourraient la recevoir et être blessés. L'hiver arrive et David Tremblay et son collègue livreur sont inquiets. |